

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vous adresse le salut et le soutien des millions de français de la **Manif pour tous** qui, depuis 2 ans, se mobilisent pour défendre la richesse de l'altérité sexuelle, la filiation, la maternité et la paternité et le respect inconditionnel des personnes.

Depuis deux ans, nous manifestons et résistons face aux tentatives de déconstruction de la famille, de la filiation, de l'altérité sexuelle.

Que se passe-t-il en France ?

Madame Taubira, ministre de la justice qui a porté la loi ouvrant l'adoption aux couples de même sexe, a parlé d'un « **changement de civilisation** ».

En 2013, le Ministre de l'Education nationale invitait les chefs d'établissement à lutter tout particulièrement contre **l'homophobie** et à relayer largement un site internet « **la ligne azur** », animé par une association LGBT : **SOS homophobie**.

D'après le Conseil d'Etat, les contenus de ce site, accessible dès l'âge de 11 ans, « **portent atteinte à la neutralité du service public de l'Éducation nationale et à la liberté de conscience des élèves** »,

et, ajoute le Conseil d'Etat « **Il viole le droit des parents sur l'éducation de leurs enfants** ».

C'est très grave !

Sous couvert d'une éducation à l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, les programmes **ABCD de l'égalité** cherchent à déconstruire la complémentarité des sexes.

Plusieurs écoles ont envoyé des enfants de 7 ou 8 ans voir le film « **Tomboy** », un film militant LGBT qui raconte l'histoire d'une petite fille qui se fait passer pour un garçon...

Certains syndicats recommandent de lire en maternelle : « **papa porte une robe** », ou « **Jean a deux mamans** » ;

Une Académie a organisé l'année dernière une « **journée de la jupe** », invitant les lycéens à venir en classe habillés en jupe ou en robe...

Cette même académie, sur son site, présentait un livre « **Que font les petits garçons** » et recommandait aux enseignants de ne pas montrer ce livre aux parents par crainte de susciter des réactions.

Nous sommes pour une éducation au respect entre les garçons et les filles et nous pensons que nous devons agir pour que les personnes homosexuelles se sentent mieux reconnues dans la société.

Mais cela ne peut se faire sans prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant, tel qu'il est rappelé dans la Convention internationale des Droits de l'enfant, signé par la quasi-totalité des pays du monde.

Aujourd'hui, la priorité de l'Etat n'est-elle pas de consolider la famille, plutôt que de semer le trouble dans la tête des élèves et des familles ?

L'école ne doit pas être le lieu du militantisme.

Elle doit respecter la liberté de conscience des parents, premiers éducateurs de leurs enfants.

Le 20 novembre, la journée internationale des droits de l'enfant : nous vous invitons à vous saisir de cette journée, à la faire vôtre, à manifester, écrire aux élus, communiquer pour rappeler que la liberté des adultes doit s'arrêter où commence la liberté des enfants.

Et, comme on dit à la Manif pour tous : **on ne lâche rien.**

Jérôme Brunet

Président de l'appel des professionnels de l'enfance

Porte-parole de la Manif pour tous